CONDITIONS :

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour la commande de publier pour 1000 feuilles imprimées, pour la commande de publier trois cent feuilles imprimées, payable d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonnement ne dépasse pas trois piastres par mois, au domicile de l'abonné. Quatre piastres par mois pour ceux qui ne sont pas payés. Les abonnés qui voudront changer leur abonnement devront en informer avant le 20 du mois, sinon ils seront considérés comme ayant pris leur abonnement pour le mois suivant.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque ligne pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes en sus.

Arrangements pour l'année aux annonces.—Les annonces publiées tenant magasine de détail, 600 piastres. Les Annonces d'Assurances et autres, régulières publiques, 500; les agens pour navires, lèmes et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, 500.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles jugés par rapport l'attention du public à des ventes immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bienfaisance, &c. &c., devront payer au tarif des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paiement 25 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, ou particulière, devront être soldées, payées à la double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux ombres, aux shérifs, aux Rég. des Testaments, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles et de leur pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes de l'encan par ministère de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves, chevaux, mules, animaux fauves, &c. &c., les seront portés en compte séparé du tarif et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne seront pas de la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Toutes Annonces de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant des annonces pour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics, et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR BATON ROUGE.—Le steamer neuf et élégant "BRILLANT", capitaine Th. Clark, partira pour Baton-Rouge et toutes les ports intermédiaires, les Mercredi et Samedi de chaque semaine, à 8 heures du matin, et partira de Baton-Rouge, les Jeudi et Lundi, à la même heure.

Le Brillant prendra le frêt pour la côte, aller et retour, à des conditions avantageuses. Par cet arrangement, les passagers peuvent être sûrs de faire un voyage aussi prompt qu'agréable, de jour, sans se trouver à bord d'un bateau qui soit encombré de marchandises et de balles de coton.

Le frêt devra nécessairement être mis à bord les Lundi, Mardi et Vendredi, car il n'en sera pas reçu après le départ du bateau. Le frêt des marchandises doit être mis à bord dans le cours du jour, et payé d'avance des chargeurs, lorsque le consignataire ne se trouvera pas à bord.

Les marchandises débarquées sur les plantations, seront au risque des propriétaires.—Pour frêt ou passage, s'adresser à bord du Brillant.

N. B.—Aucune dette ne sera payée par le Brillant, à moins qu'elle n'ait été contractée par ordre du capitaine. 9 nov—4m

---

Nouvelle ligne de paquebots pour New-York.

Le jour de départ est fixé, pour toute la saison, au 1 Lundi, de quinzaine en quinzaine, que le navire Harper en plein navigation bat.

Navire Orleans capt. S. Sears, 599 tonneaux 27 nov.
Alabama " C. C. Berry, 474 " 11 déc.
Louisiana " E. J. Dennis 927 " 25 "
Saratoga " W. Hallowes 543 " 8 janv.
Nashville " D. Jackson, 540 " 22 "
Kentucky " J. Bunker, 699 " 5 fév.

Ces navires sont tous de 1ère classe, doublés et chevillés en cuivre; construits à New-York pour ce service, et ne calent que peu d'eau et passent la barre sans vivre retenue. Des capitaines ont tous une expérience de la mer et les navires sont remarquables par leur décoration et leur confort. Les emménagements sont fort beaux et les prix modérés. Le prix du passage à la chambre est de $90 sans y compris de vins ou liqueurs. Il n'est pas d'officiers de bâtiment ou d'équipage à bord qui ne soient sobres. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANKLIN AMES & Co.
No. 48 rue du Camp.

N. B.—Le bâtiment ne sont point responsables du contenu des verrerie, poterie, marbres ou granit, dont le frêt ou de facier; ni de la perte de tout ou partie du ballot, à moins qu'un connaissement en ait été signé par les agents. 11 nov—3m

---

POUR COLUMBIA, PRINCETON, Les Prairies, Vicksburg, Grand Gulfe, Rodney, et Natchez.—Premier bateau.]

Le bateau à vapeur bien connu et propriété régulier Warren, capitaine J. Wilsmith, est prêt à prendre du frêt et partire pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la Lafayette ou à

HYDE & COMSTOCK,
rue Poydras No. 18

POUR MATAGORDA.

La goélette fine voilière, chevillée en cuivre et construite à Baltimore Magnan Bonnin et H Smith, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous délai. Pour frêt ou passage, ayant des rares emménagements, s'adresser à bord vis à vis St. Louis ou à S. RICKER Jnr.
rue de Camp No. 26

POUR NEW YORK—Le brick TIMOLEON, classé A. 1. fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bly, ayant la moitié partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant d'environ 500 barils, et passant de beaux emménagements, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A. 1. Napoleon, capitaine Nicolbie, partira sous délai. Pour frêt, s'adresser à GREEN,
rue du Camp No. 60

DEMANDE.

On désire acheter un bon bâtiment tirant de 5 à 6 pieds d'eau dans charge. On dépêchera. S'adresser sur rue Toulouse no 9 (29

A FRETER.

Le navire AMERICA, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Canyoghan, de 1400 balles, est maintenant prêt à recevoir frêt; s'adresser à

HARRISON, CLEGG & Co.,
rue de la Douane.

POUR LA BAIE DE GALVESTON.

La belle goélette HENRY, capitaine Dearborn, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à vis la Adams, ou à

JAMES REED & Co.,
88, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL

Le navire GIBRALTAR, classé A. 1, capitaine Dunbar, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE GREEN,
No. 60, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire TAMENIND, fin voilier, capitaine Borland, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

LEVIH GALE, 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire MARYLAND, capitaine Berry, désire 300 balles de coton pour complétier son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ORONSKO, capitaine Crocker, a besoin de 200 balles de coton pour complétier son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR GALVESTON.

La goélette GEN. DE KALB, du port d'environ 700 barils, tirant 9 pieds d'eau dans charge, étant d'une excellente marche, a été construite à New Jersey en 1830, avec le meilleur matériaux, et est tout particulièrement adaptée au commerce du Texas. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, au chantier de Bigard & Hughes, ou à

JOHN G. ROWLAND,
No. 47, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—Le fin pacquebot OTAKEIG, capitaine Lurgeon, a une partie de son frêt engagé; il partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. URGEON & Co.

POUR PORTSMOUTH.

Le brick ACHERON, A. 1, capitaine Gardner, ayant une partie de chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

HAVEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—Le brick CAZENOVE, capitaine Camp, partira pour la Havane, le mercredi 3 de janvier. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD, 24 rue Poydras

POUR LE HAVRE—Le navire MOHAWK, classé A 1, capitaine Thing, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à

JOHN G. ROWLAND,
47, Vieille Levée.

POUR LA GUAIRE, 92, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier et classé A. 1, Olive Branch, capitaine Parsons, a besoin de 400 balles de coton pour complétier son chargement. Pour les conditions ou frêt ou passage, ayant d'abondants emménagements, s'adresser à

L. H. GALE,
rue du Camp No. 93

POUR MARSEILLE.

Le brick COMET, capitaine Marcy, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à

KOHN, DARON & Co.,
28, rue Bienville.

POUR NEW YORK.

(Passage seulement.)

Le brick fin voilier, HORACE, capitaine Sanson, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière CREOLE, capitaine Cormack, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste de son frêt, ou passage, s'adresser à bord, ou face de la rue Jefferson, ou à

JOHN CROSBY,
No. 38, rue du Camp.

POUR SAVANNAH—Le brick A. 1 J. COHEN, JUNIOR, capitaine Moore, ayant la moitié de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

WOOD & SIMMONS,
22, rue Poydras.

A LOUER—La partie haute d'une maison située rue du Canal, près l'encognure Royale, composée de quatre chambres, dont l'une est parfaitement fine. Il y a une entrée par la rue du Canal; avec pompe, une citerne, et un endroit pour les chevaux.

De plus—Le magasin adjoignant des chambres mentionnées en pourra être loué ensemble ou séparément. S'adresser à l'encognure N. E. des rues du Canal et Royale, au premier. 14 déc—tf

A LOUER—Une partie du magasin no. 65, rue de la Douane, avec privilèges communs. Ce magasin est on ne peut plus convenable pour la vente en gros de bottes, souliers etc.
23 nov—tf

A LOUER.

Le beau bureau rue Gravier, convenable pour un courtier ou commerce de RICHARD ROBINSON & CO.
30 nov 45 rue du Camp.

A LOUER—Deux magasins d'entrepôt, très spacieux no. 13 et 14, situés rue Ferdinand, entre les rues de la Levée et Moreau, face à la rue de la Victoire. S'adresser à

P. H. GARWEY,
31, rue de la Commune.

AU BON GOUT.

Magasin de modes et nouveautés, en tout genre.

Madame Vve. FEUMELAU, ayant ouvert un magasin de modes et nouveautés, rue de Chartres, no. 161, en face du Marché, se flatte de prévenir le public et les personnes qui chez Mme. Lefebvre l'ont honorée de leur confiance, qu'elle vient de recevoir et doit constamment avoir de Paris un assortiment complet de modes et nouveautés en tout genre, et que pour donner aux dames la facilité d'avoir ici, si voulant, frais comme à Paris, dans le goût le plus frais et plus moderne tous les objets de modes, Madame Vve Feumelau fait confectionner en son magasin, sous sa direction et par des dames du premier talent, les modes de Paris, toutes sorpèces de commandes en modes, bonnets de soirée, &c. 18 décembre

RAOUL ADAM a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir son magasin de nouveautés, rue Royale au coin de celle de Toulouse, maison de M. Ducatel.

MR. V. DECAUX a l'honneur de prévenir les personnes qui ont eu la complaisance de passer chez lui, qu'il est enfin possesseur de ses warchandises, qu'il offrira en vente aujourd'hui samedi, savoir:

Drape, casimir et nouveautés; habits, redingottes; pardessus, pantalons, gilets, manteaux et robes de chambres.

Un très bel assortiment de jolis gilets de fantaisie.

Blouses en drap et velours, redingotes, pardessus, gilets et petits manteaux, chemises, et tout dans le dernier goût et à

SOIERIES

Cravates pour hommes et dames, en satin, satin et velours à schahs, en satin, et satin, en satin, en satin, en